

## Parrainage – M.Sc. bio-informatique

### Définition

Si l'étudiant est supervisé par un seul chercheur spécialiste en bioinformatique, un deuxième chercheur, oeuvrant dans une discipline pertinente, sert de parrain. Le parrain intervient ponctuellement tout au long de la maîtrise en tant de consultant.

### But du parrainage

Le but spécifique parrainage est d'assurer une formation interdisciplinaire de pointe. De plus, le parrainage permet à l'étudiant d'obtenir une opinion plus large sur son travail scientifique et sur le cheminement de ses études. Cela permet également à l'étudiant de se faire connaître par d'autres chercheurs, ce qui pourrait s'avérer utile lors de demandes de bourses par exemple. Finalement, en cas de problèmes entre l'étudiant et son directeur de recherches, l'étudiant peut rencontrer son parrain pour obtenir un avis indépendant. La rencontre du parrain ne remplace en aucun cas la discussion entre l'étudiant et son directeur principal. Un résumé des caractéristiques du parrainage est indiqué dans le **Tableau I**.

### Procédures

Dans les délais définis par la FES, l'étudiant doit trouver son directeur principal, avec l'aide duquel il désigne un professeur/chercheur comme codirecteur ou comme parrain qui accompagnera l'étudiant durant ses études. Donc, tous les chercheurs impliqués dans la supervision de l'étudiant sont à désigner dès le début de la maîtrise et à indiquer dans le formulaire « *Choix du codirecteur/parrain* ». Il est préférable que le parrain ne soit pas un proche collaborateur du directeur de recherche. Le choix du codirecteur et/ou du parrain doit être entériné par le comité des études supérieures.

Le parrainage consiste en des réunions informelles, pendant lesquelles l'étudiant présente un plan de recherche, ses réalisations, ses problèmes potentiels, ses questions, ainsi que ce qu'il compte accomplir dans l'année à venir. Ces réunions seront documentées brièvement dans le formulaire « *Résumé de la discussion avec l'étudiant* ».

Les réunions de l'étudiant avec son parrain se font en l'absence du directeur de recherches. La première réunion sera convoquée par l'étudiant, à l'intérieur d'une période maximale de 4 mois suivant le début de la maîtrise (études régulières). Une semaine avant cette réunion, l'étudiant aura remis à son parrain une copie de la « *Fiche de l'étudiant* » complétée, contenant des informations de base sur ses études, son financement, et ses publications. Dans cette première réunion, l'étudiant ne présente pas seulement son plan de recherche, mais aussi son cheminement académique, ses buts et aspirations pour sa carrière ainsi que des sujets qu'il juge pertinents. Les rencontres subséquentes se déroulent avec une fréquence d'environ une fois par année.

La dernière rencontre, avant la rédaction du mémoire ou du rapport de stage permet à l'étudiant de présenter une esquisse du plan de son mémoire/rapport (contenu des sections « introduction », « résultats » et « discussion » entre autres). Un exemple des dates de réunions est donné dans le **Tableau II**.

### Responsabilités du parrain

Le parrain doit rencontrer l'étudiant tout au long des études de M.Sc.. Il discute de la progression de l'étudiant, de son projet de recherche, etc., et oriente et/ou conseille l'étudiant au besoin.

En cas de conflit éventuel entre un étudiant et son directeur de recherches, le parrain n'a pas à jouer un rôle d'arbitre. Il discutera brièvement du problème potentiel avec le directeur de recherches et si nécessaire avisera le Comité des Études Supérieures qui se chargera de l'analyse de la situation.

**Tableau I. Résumé du parrainage**

<b>PARRAIN</b>			
<b>Expertise</b>	Pertinent au projet		
<b>Fonction</b>	Conseil scientifique, académique, carrière, etc.		
<b>Désignation</b>	En même temps que le directeur de recherche (principal)		
<b>RÉUNIONS</b>			
<b>#</b>	<b>Date</b>	<b>Participants</b>	<b>Sujet</b>
<b>1</b>	< 4 mois suivant le début	Parrain et étudiant	Cheminement académique, buts et aspirations de carrière, plan général du projet
<b>2</b>	~ 8 mois suivant le début	Parrain et étudiant	Progrès du projet, problèmes, etc.
<b>3 +</b>	Tous les 8 mois	Parrain et étudiant	Progrès du projet, problèmes, etc.

**Tableau II. Exemple de la séquence des réunions entre étudiant et parrain**

<b>Début des études régulières</b>	Sept. 2005
<b>1. Réunion</b>	Jan. 2005
<b>2. Réunion</b>	Sept. 2006
<b>Intervalle des réunions suivantes</b>	Mai 2007 et tous les 8 mois suivants

**Formulaires à compléter :**

- Choix du codirecteur/parrain
- Fiche de l'étudiant
- Résumé de la discussion avec l'étudiant